

Date de génération de ce justificatif : 04/04/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Mme Antoinette FLOURY – Annonce civile

Référence : L030192

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 7 mars 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL Suivant testament olographe en date du 4 janvier 2021, Mme Antoinette FLOURY, demeurant à PLOUBAZLANEC (22) 18 impasse Guillaume Le Rousseau. Née à PLOUBAZLANEC (22), le 28 octobre 1931. Divorcée en secondes noces de Monsieur André BUCAMP, suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de PARIS (75) le 20 février 1970, et non remariée. Divorcée en premières noces de Monsieur Jacques MAZIE, suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de la SEINE le 18 mars 1961. Décédée à PAIMPOL (22), le 10 novembre 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pierre BAYARD, Notaire Associé de la SAS « NOTAIRES DE LA BAIE », titulaire d'un Office Notarial à PAIMPOL (22), 12 av du Général de Gaulle, le 17 décembre 2024 et le contrôle de la saisine le 28 février 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pierre BAYARD, Notaire à Paimpol, référence CRPCEN: 22023, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINT-BRIEUC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour insertion Le notaire

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
